

Journée internationale des droits de l'enfant 20 novembre

La Journée mondiale de l'enfance a été créée en 1954 et est célébrée chaque année le 20 novembre afin de promouvoir le respect et les droits des enfants (adoption par l'Assemblée de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959, et de la Convention relative aux droits de l'enfant, en 1989).

Cette journée offre à chacun et chacune d'entre nous une occasion unique de sensibiliser le public aux droits de l'enfant, de promouvoir et de mettre en lumière ceux-ci, mais aussi de transformer cette date en actes concrets en faveur des enfants partout dans le monde.

Focus sur 2 actions de CODEGAZ à Madagascar

L'école primaire publique de Nosy Kely à Morondava

En 2021 CODEGAZ a pu réaliser, grâce à ses 3 partenaires financiers (commune de Grand Quevilly, la CCAS et la CMCAS des Yvelines), la construction de 2 salles de classe à l'Ecole Primaire Publique du quartier de Nosy Kely, peuplé en grande majorité par des pêcheurs très pauvres de l'ethnie « vezo ». Cette construction a été suivie par celle de toilettes avec la construction de 4 cabines, d'une fosse septique, et d'un puisard d'évacuation.

Après avoir intégré les besoins des parents d'élèves et les contraintes de terrain (cour de récréation trop petite pour y construire 2 bâtiments), il a été décidé en accord avec le maire de Morondava de procéder à la construction d'un bâtiment à étage (au lieu de plain-pied), avec 2 salles de classe (construites au 4^{ème} trimestre 2021) et de 3 salles de classe à l'étage (construction en cours).



La construction d'un petit château d'eau destiné à fournir de l'eau aux lavabos des toilettes a été réalisée ainsi que l'installation d'une borne fontaine. D'une capacité de 3 000 litres, construit en "ferro-ciment" dans la cour de l'école primaire publique mixte du quartier "Namahora" à Morondava il alimente environ 200 élèves et leurs 7 enseignants en eau.

L'accueil des jeunes en danger à Ambohidratrimo

À sa création en 1964, Akany Avoko Ambohidratrimo (AAA) était un Centre à vocation sociale pour les jeunes filles mineures en conflit avec la loi et donc exclues par la société. Puis au fil du temps, il a commencé à héberger des enfants en situation de danger, orphelins ou abandonnés.

Ces enfants sont d'origines diverses : certains vivaient dans la rue, d'autres sont orphelins ou sont retirés de leur famille car ils y sont victimes d'abus ou bien leurs parents ne peuvent s'occuper d'eux car étant malades ou en prison.

150 à 200 enfants sont complètement pris en charge, éduqués jusqu'à l'âge de 18 ans ; le centre leur fournit des conditions d'hébergement, de soins et d'éducation, leur apporte un « répit », leur permet de se ressourcer et d'envisager leur futur. Certains peuvent apprendre un métier (coiffure, couture, tourisme, et plus rarement poursuivre des études supérieures).



Depuis 2018, CODEGAZ est intervenu en réalisant la construction de :

- . 3 citernes de récupération de l'eau de pluie, de grande capacité (100 m³ chacune), et un hangar dont la toiture sert à augmenter la capacité de collecte des eaux de pluie.
- . d'un réseau d'arrosage par goutte à goutte a été installé pour irriguer la plus grande partie des zones de maraîchage : 3 grands jardins en pente
- . d'un petit réseau d'eau pour irriguer une parcelle en altitude, en puisant l'eau dans une des 3 citernes.
- . une pompe solaire pour remonter de l'eau vers cette parcelle plus élevée que les citernes ;
- . une petite citerne pour y stocker l'eau ;
- . un réseau de goutte à goutte pour arroser une parcelle de maraîchage.

L'ensemble de ces aménagements permet notamment de collecter l'eau de pluie pour développer l'agriculture vivrière, et de ce fait, accroître l'autonomie alimentaire tout en sensibilisant les jeunes générations à la préservation des ressources naturelles.



Faire un don



Adhérer

CODEGAZ
Catherine Coué - Tél : 06 58 87 78 84
Jean-Pierre Clément - Tél : 06 71 46 21 70



/CODEGAZ



/CODEGAZVIDEO



CODEGAZ.ORG

/CODEGAZ